

COMITE REGIONAL AUVERGNE NATATION REUNION DE RENTREE

11 SEPTEMBRE 2016 - BELLERIVE SUR ALLIER



INFORMATIONS POUR LES CLUBS

**AUVERGNE –
Rhône-Alpes**

AFFILIATION DES CLUBS

Elle se fera uniquement à partir du

16 Septembre 2016

par carte bancaire ou par virement

**Aucun chèque ne sera accepté par la
Fédération Française de Natation**



ATTENTION : en cas de règlement par virement, veuillez à bien sélectionner le compte bancaire de la FFN et non pas celui du Comité Régional

LICENCES

Les clubs peuvent régler directement leurs licences par virement ou par chèque,

Le Comité Régional souhaite que les clubs privilégient le règlement par virement. (Ne pas oublier, lors de l'établissement du virement, de reporter le nom du club et le numéro du bon de commande)

Précision sur les nationalités des sportifs : lors de la création d'une licence, on demande la nationalité du nageur, il s'agit en fait de la nationalité sportive et non de la nationalité de naissance. Vous pouvez avoir ainsi des nageurs étrangers dans votre club qui nageront en France et à l'étranger sous leur nationalité d'origine.

Le Comité Régional est à votre entière disposition pour toutes précisions réglementaires.

INFORMATIONS POUR LES CLUBS



GESTION DES ENGAGEMENTS SUR EXTRANAT

Pour la Natation Course et Natation Maîtres, les dates d'engagements seront précisées dans les programmes sportifs respectifs

Nous demandons de bien les respecter

En cas de non validation du bon de commande, il vous faudra contacter le secrétariat administratif pour confirmer ou non la prise en compte des engagements.

En cas de confirmation, ils seront saisis manuellement et le droit d'engagement sera majoré de 100%

Lors de la saisie d'un temps d'engagement manuellement, merci de bien veiller à respecter le format : 00,0000

En cas d'erreur, la machine attribue automatiquement le temps de 16h59mn et 59s. Pour un comité régional, ce temps n'est pas modifiable et le planning de la compétition est erroné. Nous devons faire intervenir les services informatiques de la FFN à la source de la compétition et la manipulation est délicate.

Merci, pour l'avenir, d'être attentif à votre saisie

Pour la Natation Synchronisée, les dates d'engagements ne sont pas encore définies. La responsable de Natation Synchronisée vous les communiquera ultérieurement

Nous demandons de bien les respecter

§ § § § § § §

Les engagements seront réglés par virement ou par chèque bancaire.

Merci de préciser dans le libellé, lors de votre virement, soit le numéro de la facture émise par le CRAN soit la nature de la compétition.

Il n'est toujours pas possible d'éditer un bordereau d'engagement financier pour les compétitions de Natation Synchronisée.

Peut être qu'il y aura une évolution après le séminaire informatique à la fin du mois de Septembre

AUVERGNE –
Rhône-Alpes

